

Mgr A. Camirand, v. g.

# *La Lutte pour la Modestie*

*Pages dédiées*

**Aux parents chrétiens**

**Aux membres de la**

**Ligue Catholique Féminine**

**Aux cercles d'étude féminins**

2e Edition



**L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.**  
**ARTHABASKA, P. Q.**

---

1941



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# *La Lutte pour la Modestie*



L'immodestie chez la femme constitue un problème moral et social de la plus haute importance.

Elle est un mal très grave et très actuel, contre lequel il faut réagir énergiquement. Mais pour entreprendre et mener à bonne fin un travail de ce genre, il faut un grand amour de Dieu et des âmes et, en plus, une grande lumière dans l'intelligence, capable de former une conviction forte qui détermine la volonté et la soutienne toujours ferme et ardente aussi longtemps que durera la lutte. Afin d'acquérir cette conviction intime, personnelle, afin de bien comprendre les devoirs qui incombent à tous les catholiques dans ce domaine, étudions et méditons les documents officiels de l'Eglise qui traitent ce sujet.

Nous entendrons, selon l'ordre chronologique, la voix des Papes, des Congrégations romaines, des Evêques chargés de gouverner l'Eglise du Christ. Est-il besoin d'ajouter que tous ces témoignages sont de la plus haute valeur, méritent un profond respect et constituent une règle de vie strictement obligatoire, à laquelle une jeune fille, une épouse ne peuvent se dérober sans charger leur conscience.

## **S. S. BENOIT XV.**

“Vous allez veiller à ce que la femme catholique se sente tenue *non seulement d'être honnête, mais encore de prouver son honnêteté par la façon de se vêtir.* Pareille résolution rappelle la nécessité pour la femme catholique de donner le bon exemple. Quel grave et urgent devoir de condamner les exagérations de la mode ! Nées de la corruption de ceux qui les lancent comme le remarquait tout à l'heure la très digne présidente de l'Union des Femmes catholiques, ces toilettes inconvenantes sont, hélas ! *un des ferments les plus puissants de la corruption générale des mœurs.*

“Nous croyons devoir insister d’une manière particulière sur ce point. Nous savons, d’une part, que certaines toilettes aujourd’hui admises chez les femmes sont funestes au bien de la société, *car elles sont une funeste provocation au mal* ; et, d’autre part, Nous sommes rempli d’étonnement, de stupeur, en voyant que celles qui versent le poison semblent en méconnaître les funestes effets, que l’incendiaire qui met le feu à la maison semble en ignorer la puissance de dévastation. L’ignorance peut seul expliquer la déplorable extension prise de nos jours par une mode si contraire à la modestie, le plus bel ornement de la femme chrétienne ; mieux éclairée, il Nous semble qu’une femme n’eût jamais pu arriver à cet excès de porter une toilette indécente jusque dans le lieu saint, sous les regards des maîtres naturels et les plus autorisés de la morale chrétienne.

“La femme chrétienne ne doit jamais, cela va de soi, permettre à ses filles de céder aux fausses exigences d’une mode répréhensible ; mais il ne sera pas superflu d’ajouter que *la femme d’un rang social plus élevé est plus rigoureusement tenue de ne pas tolérer chez ses visiteuses des immodesties de toilette*. Un avis donné à propos empêcherait le retour de cette audacieuse absence de réserve qui viole les droits de l’hospitalité bien compris. Et peut-être l’écho de ce blâme, arrivant opportunément à d’autres personnes peu attentives, complices des créateurs des modes inconvenantes, leur donnerait-il le courage de ne plus se déshonorer en portant ces toilettes indécentes ou toutes autres analogues que la sage maîtresse de maison aura réprochées sans hésitation. *Allocution sur la mission de la femme*”, 21 oct. 1919. Actes, vol. 2. p. 69.

“Nous ne pouvons pas assez déplorer l’aveuglement de tant de femmes de tout âge et de toute condition : affolées par le désir de plaire, elles ne voient pas à quel point l’indécence de leurs vêtements choque tout homme honnête et offense Dieu. *La plupart eussent rougi autrefois de ces toilettes comme d’une faute grave contre la modestie chrétienne* ; maintenant, il ne leur suffit pas de les produire sur les voies publiques ; elles ne craignent point de franchir ainsi le seuil des églises, d’assister au saint Sacrifice de la messe, et même

de porter jusqu'à la Table eucharistique où l'on reçoit le céleste Auteur de la pureté, l'aliment séducteur des passions honteuses. Et nous ne parlons pas de ces danses exotiques et barbares récemment importées dans les cercles mondains, plus choquantes les unes que les autres : on ne saurait imaginer rien de plus propre à bannir tout reste de pudeur." *Encyclique au sujet du 7e centenaire du Tiers-Ordre franciscain*, 6 janvier 1921. *Actes*, vol. 3, p. 57.

*"Le formidable torrent de vices qui inondent la société moderne reçoit un funeste appui de cet abus qui est la mode indécente. Et cette mode, par la négligence, ou pire encore par la vanité coupable de tant de mères de famille, s'étend malheureusement jusqu'aux petites filles, exposant à un grand danger la candeur de leur innocence.*

*"Cependant si de semblables calamités contristent notre coeur paternel, nous sommes réconfortés par ailleurs, en voyant surgir d'heureuses initiatives dont le but est de combattre cette frénésie de licence dans la manière de se vêtir."* *Lettre au R. P. Mateo Crawley-Boevey*, 10 janvier 1921.

## S. S. PIE XI

Le 3 juin 1924, Sa Sainteté Pie XI accorde 300 jours d'indulgence à la prière suivante : "O Marie, Vierge immaculée, modèle de pureté, revêtez-nous du manteau de sainteté dont parle la liturgie. Faites que nous aussi, nous soyons purs, que nous sachions résister aux mauvais exemples, particulièrement sous le rapport des modes et des lectures pernicieuses.

*"Faites qu'au contraire nous montrions le bon exemple, particulièrement par notre tenue, notre toilette et nos lectures, et que surtout nous évitions tout scandale. Nous vous offrons ces efforts, et par vous à votre divin Fils, en réparation des scandales qui se produisent malheureusement partout à l'heure actuelle, même dans les milieux catholiques, et qui offensent si gravement la Majesté divine."*

En 1925, le cardinal POMPILI, vicaire général de Sa Sainteté, a publié une Lettre pastorale contre la mode antichrétienne.

Il parle du paganisme envahissant auquel arrivent beaucoup de femmes et de filles... "Si ces personnes répondent qu'il n'y a dans leur conduite rien de repréhensible, et que celle-ci au contraire peut se concilier avec la religion, la prière, les sacrements, il faudrait alors rappeler pour elles avec larmes ces effrayantes paroles du prophète : *Malheur à vous qui dites que le mal est bien et que le bien est mal, qui donnez aux ténèbres le nom de lumière et à la lumière le nom de ténèbres, qui faites passer pour doux ce qui est amer et pour amer ce qui est doux.* (Is., 5,20)."

Il invite à réfléchir sur les terribles châtements de Dieu contre ceux qui tuent la pudeur et l'innocence des enfants... "Songez à la toilette que la mort vous prépare pour la sépulture." *Sem. rel. Montréal, 1925, p. 859.*

Le 8 mai 1928, PÈRE XI adresse une encyclique à l'univers catholique sur la réparation due au Sacré Coeur de Jésus, dans laquelle il constate que dans la vie courante, dans les modes surtout féminines, la pudeur chrétienne est lamentablement oubliée (*Actes, vol. 4, p. 111, Miserentissimus*).

Cette encyclique est accompagnée d'un "acte de réparation au Sacré Coeur de Jésus", dans lequel Notre Saint-Père énumère l'immodestie féminine parmi les crimes qui demandent réparation. Voici ses paroles : "Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordre de la conduite, *indécence des modes*, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exérables contre Vous et contre vos Saints, insultes à votre Vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Eglise". *M. E. N., 4. p. 207.*

Le 23 août 1928 la S. C. DES RELIGIEUX adressait aux Ordinaires d'Italie une lettre contenant plusieurs prescriptions : n'admettre dans les écoles, collèges, ouvriers, garderies, etc., que les religieuses dirigent que les enfants qui porteraient un costume modeste; exclure de ces écoles toutes les jeunes filles qui n'obéiraient pas aux règles de modestie et



de décence ; ne se laisser vaincre, sur cette question, par aucun motif humain ; s'efforcer d'inculquer aux élèves, suavement et fortement, l'amour et le goût de la sainte modestie. *Ami du Clergé*, 1930, p. 119 ; *Revue des Communautés religieuses*, 1929, p. 3.

Le 24 septembre 1928 le cardinal POMPILI, cardinal-vicaire de Rome adresse aux supérieurs des pensionnats et patronages de jeunes filles de la ville de Rome, une lettre pour leur donner des directives en vue d'enrayer le fléau des modes inconvenantes. On y lit le passage suivant :

“ Afin que dans toutes les institutions dirigées par les  
“ religieuses on observe les mêmes règles dans l'application  
“ de ces ordonnances, nous rappelons que l'on ne peut con-  
“ sidérer comme étant décent un vêtement dont le décolletage  
“ dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissan-  
“ ce du cou ; un vêtement dont les manches ne descendent pas  
“ au moins jusqu'aux coudes, et qui descend à peine au-des-  
“ sous des genoux. Indécents sont également les habits d'étof-  
“ fes transparentes et les bas couleur de chair, qui donnent  
“ l'impression que les jambes ne sont pas couvertes. Cf. *Sem. rel. de Québec*, 5 déc. 1929.

Le 12 janvier 1930, la S. C. DU CONCILE adresse aux Ordinaires du monde catholique une très importante lettre sur l'immodestie du vêtement féminin. En voici quelques passages. “ Souvent, lorsque l'occasion s'en présenta, le Souverain Pontife reprouva et condamna très sévèrement les modes indécentes introduites, ça et là aujourd'hui dans les habitudes des femmes et des jeunes filles, *même catholiques* ; non seulement ces modes offensent gravement la dignité et la grâce féminines, mais elles entraînent aussi malheureusement des *dommages temporels* pour la femme et, ce qui est pis, *sa perte éternelle et celle des autres*. ”

La S. C. exhorte les évêques du monde entier “ à *poursuivre leurs desseins jusqu'à ce que cette peste disparaisse de l'humanité*, et elle demande aux curés de profiter des fêtes de la sainte Vierge pour “ exhorter les femmes à l'adoption d'une mode chrétienne. ”

“Les parents chrétiens ont l’obligation de pousser leurs enfants, par leurs paroles et par leurs exemples, à l’amour de la modestie et de la chasteté... Ils ne permettront pas que leurs filles prennent part aux exercices et concours publics de gymnastique.

“En la fête de l’Immaculée Conception, dans toutes les cathédrales et les paroisses, on organisera chaque année des prières particulières, accompagnées, là où la chose est possible, d’exhortations opportunes dans un discours solennel au peuple.

“Un conseil de vigilance doit exister dans chaque diocèse, et un rapport doit être envoyé tous les trois ans à Rome.

“Dans les écoles et dans les pieuses associations de femmes, on ne devra admettre que les jeunes filles et les femmes vêtues suivant les règles de l’honnêteté et de la modestie chrétienne.

“Les jeunes filles et les femmes qui refusent de porter un costume honnête et modeste, seront privées de la sainte communion, du droit d’être marraines, et même de l’entrée dans l’église. A.A.S. 1930, p. 26 ; *Ami du Clergé*, 1930, p. 177.

Le 6 novembre 1929, dans une lettre au cardinal Segura, Pie XI écrit : “Nous voyons que la société humaine n’a été que trop dépouillée de l’esprit chrétien, qu’a remplacé ordinairement *une vie proprement païenne.*” Et le 15 mai 1931, il déclare que “*nous affrontons un monde retombé en grande partie dans le paganisme.*” (*Quad. anno. n.152*).

## S. S. PIE XII.

Le dimanche, 6 octobre 1940, Sa Sainteté Pie XII parlait devant 10,000 jeunes filles de l’Action catholique italienne. Pesez bien les paroles solennelles de celui qui représente visiblement le Christ parmi nous. Il demande à ces jeunes filles de combattre l’immodestie des modes actuelles, et il compare les jeunes femmes qui *risquent leur chasteté*, en se rendant esclave de *la tyrannie de la mode*, à des personnes insensées qui se jettent stupidement dans le feu ou dans les rivières. Voici le texte : “Mode et modestie devraient aller de pair, comme deux sœurs, puisque les deux mots ont la même origine etymologique, du latin *modus*, qui veut dire

juste mesure, en deçà et au-delà de laquelle ne peut consister la raison. Mais hélas ! *la modestie n'est plus de mode ! Semblables à ces pauvres aliénés*, qui, ayant perdu l'instinct de la conservation et la notion du danger, se jettent dans le feu ou dans l'eau, *bien des âmes féminines*, oublieuses, dans leur ambitieuse vanité, de la modestie chrétienne, *courent misérablement au-devant des périls ou leur pureté peut trouver la mort*. Elles subissent la tyrannie de la mode, même immodeste, d'une manière telle qu'elles *ne paraissent n'en même plus deviner l'inconvenance ; elles ont perdu le sens même du danger*, l'instinct de la modestie. Aider ces pauvres âmes à reprendre conscience de leurs devoirs sera votre apostolat, votre croisade au milieu du monde : *que votre modestie soit connue de tous les hommes*, dit l'apôtre saint Paul (Phil., 4, 5).” Voilà un jugement bien sévère, mais le Pape ne verse pas dans l'exagération. (1)

Le 10 novembre, S. S. P<sup>RE</sup> XII s'adressait à la jeunesse catholique. Il termine son allocution par ces paroles : “Aujourd'hui, le vent du laïcisme a balayé le monde et s'est insinué dans l'âme des peuples même traditionnellement catholiques. Le jeune catholique doit donc remonter un courant de *matérialisme, d'indifférence religieuse, de sensualisme païen, de frénésie de plaisir...*” C'est le même courant que la jeune fille doit remonter.

### Paroles très graves

Retenons ces affirmations très graves des documents romains cités : “LES EXAGÉRATIONS DE LA MODE SONT UN

---

(1) Il leur demande aussi de laisser leurs visages libres d'artifices, et les invite à apprendre comment être modernes, cultivées, sportives, gracieuses, naturelles et distinguées sans se laisser aller à toutes les vulgarités de la mode mondiale.

Il les met en garde contre les romans, les films, les pièces de théâtre et les amusements dangereux, puis il énumère ainsi les belles tâches qui attendent la fin de la guerre :

“Reconstruire la société sur des bases chrétiennes.

“Remettre la Bible et sa morale en estime et en honneur.

“Restaurer la famille, en redonnant au mariage son auréole de dignité sacramentelle, aux époux le sens de leurs obligations et la conscience de leur responsabilité.

“Réaffirmer dans toute grande société une notion juste d'autorité, de discipline, de respect de l'ordre social, et des droits et devoirs de la personne humaine.

“Voici votre demain.”

Ajoutons, votre **aujourd'hui**, jeunes filles de la province de Québec, c'est d'être pures et de le paraître dans votre vêtement.

DES FERMENTS LES PLUS PUISSANTS DE LA CORRUPTION GÉNÉRALE”; “ELLES SONT UNE FUNESTE PROVOCATION AU MAL”; “ELLES OFFENSENT GRAVEMENT LA MAJESTÉ DIVINE”; “LA VANITÉ COUPABLE S’ÉTEND JUSQU’AUX PETITES FILLES”; “LES MODES IMMODESTES CAUSENT DES DOMMAGES TEMPORELS À LA FEMME, SA PERTE ÉTERNELLE ET CELLE DES AUTRES”; “NOUS AFFRONTONS UN MONDE RETOMBÉ EN GRANDE PARTIE DANS LE PAGANISME.” NOUS SOMMES EN PRÉSENCE D’UN “FORMIDABLE TORRENT DE VICES QUI INONDENT LA SOCIÉTÉ”, UN MAL GRAVE, “UNE PESTE DE L’HUMANITÉ”.

### La voix de nos Evêques

C’est en Europe que l’immodestie de la femme s’est d’abord répandue, mais le mal n’a pas tardé à envahir notre catholique province de Québec. Avant d’entendre la voix de nos évêques, ils convient donc de prêter l’oreille aux condamnations tombées des lèvres des Evêques d’outre-mer.

#### LE CARDINAL MERCIER.

Le 10 janvier 1921, l’illustre cardinal Mercier écrivait au même Père Mateo : “Oui, vous avez raison : la façon dont aujourd’hui des mères imprudentes subissent, la tyrannie de la mode et *déshabillent leurs fillettes, sous prétexte d’élégance ou d’hygiène, est coupable et justifie votre réprobation.*

“Nous nous joignons à vous pour supplier les mères chrétiennes d’écouter l’avertissement de notre Pape bien-aimé Benoit XV, vicaire de Jésus-Christ, interprète suprême de la morale chrétienne.

“Educatrices et éducatrices de l’enfance et de la jeunesse, songez à vos responsabilités.

Nous dégageons la nôtre en vous traçant votre devoir, *ne trahissez pas la vôtre en refusant de nous obéir.*”

Il s’agit ici de la coutume de vêtir une fillette selon la mode actuelle : sans bas, avec une robe extrêmement courte et légère, de manière que la jambe entière apparaisse dans une nudité complète.

#### LES EVEQUES DE BELGIQUE.

En 1924 les évêques de Belgique exigent que les robes des fillettes leur couvrent les bras et leur descendent au-des-

sous des genoux. Cette prescription doit être affichée dans les parloirs de pensionnat.

Avant ils avaient fait afficher ce qui suit : Par respect pour la maison de Dieu, les dames et les jeunes filles sont priées de ne se présenter à l'église qu'en robe montante et fermée et avec manches descendant au-dessous du coude.

#### **S. E. MGR L'ÉVÊQUE DE LILLE.**

En 1926, S. E. Mgr Quilliet, évêque de Lille, approuve le règlement suivant pour le costume des fillettes : "Les petites filles au-dessous de 10 ans doivent porter des robes allant jusqu'aux genoux ; après 10 ans, des robes couvrant les genoux et des bas longs. Veiller à ce que dans leurs gestes, leurs attitudes, il n'y ait rien de débraillé, ni de garçonnet." Ce règlement est suivi de la remarque suivante : "Dans les conversations, les femmes chrétiennes ne diront jamais rien qui tende à désapprouver les avertissements du Pape et des Evêques au sujet de la mode. Elles s'efforceront au contraire de justifier les mesures qu'ils prennent, en démontrant l'urgente et absolue nécessité." Revenons maintenant sur les bords du Saint-Laurent.

#### **S. E. MGR CLOUTIER.**

Il est devenu fort alarmant de constater combien l'influence démoralisatrice de la mode se fait sentir de jour en jour davantage dans notre société chrétienne. Malgré des avertissements réitérés, donnés du haut de la chaire tout particulièrement, par les pasteurs des âmes, les premiers principes de la modestie et de la décence sont de plus en plus méconnus. Au mépris du sens chrétien et du bon goût on se permet les extravagances les plus scabreuses avec une incroyable légèreté. On ne paraît presque pas se douter du mal que cela peut produire et produit de fait dans les âmes des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe... *De toute nécessité, une réforme s'impose et il appartient aux femmes et jeunes filles véritablement chrétiennes d'en donner l'exemple.* *Cire. No. 169, 10 juin 1921. Le 16 juin 1930, il publie le texte de l'Instruction de la S. C. du Concile.*

## LETTRE COLLECTIVE.

Le 2 février 1927, l'Archevêque et les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec adressent aux fidèles confiés à leurs soins une Lettre pastorale "Sur le fléchissement de la moralité et le naturalisme de la vie." En voici un passage important.

"Après Benoit XV, Pie XI ne cesse de dénoncer les ravages causés par les modes immodestes. Les Evêques de France, d'Allemagne, d'Espagne, pour ne parler que de ceux-là, ont à leur tour élevé la voix pour protester contre l'indécence des costumes féminins. Nous faisons nôtres les remarques si justes de l'épiscopat Espagnol réprouvant au nom de la foi et de la morale la criminelle insolence des modes du jour : "Sans s'en rendre compte, avec une indicible légèreté et irréflexion, l'enfant et la femme perdent peu à peu la modestie et la pudeur. Ils ouvrent ainsi bien grande la brèche par laquelle entre la pornographie, qui prépare la ruine de la foi. On ne sait que trop que l'incrédulité s'enracine de préférence dans les coeurs corrompus et dominés par de vils instincts. L'Evangile condamne une pensée impure ; les nudités licencieuses les suggèrent et les avivent ; l'Evangile proscriit tout **dérèglement de la vue et des sens** ; les indécences de la mode les provoquent et les intensifient. L'Evangile commande de fuir les occasions de péché ; les exhibitions impudiques sont des occasions et *une cause continuelle de péchés sans nombre et la ruine de beaucoup d'âmes.*"

"De toute nécessité, une réaction générale s'impose contre les modes criminelles. Nous comptons sur le sens chrétien des pères et des mères de famille, sur le sentiment de la pudeur chez les jeunes filles, pour préparer un mouvement d'ensemble de réforme et faire respecter par la modestie du vêtement la dignité du corps du chrétien, marqué de la croix du Christ, consacré par les Sacrements de l'Eglise et devenu le temple vivant de l'Esprit-Saint. Nous comptons sur l'amour filial que Nos diocésains portent au Vicaire de Jésus-Christ. Ils obéiront à la voix de leur Père et banniront pour jamais les nudités du salon et de la rue. Nous comptons aussi sur la conscience des chefs catholiques des magasins de nouveautés pour secouer le joug d'influences étrangères et se concerter afin de ne vendre que des costumes modestes. D'ail-

leurs une noble et digne élégance s'allie parfaitement à la pudeur des lignes et à la modestie chrétienne. Est-il nécessaire de rappeler aux chrétiennes de nos jours l'antique loi promulguée par le Seigneur lui-même pour son peuple : *“Une femme ne portera pas un habit d'homme... Qui fait ces choses est en abomination à Jéhovah son Dieu!”* (Deut. 22, 5)

**S. E. MGR P.-E. ROY.**

“Nulle part les bonnes moeurs ne peuvent subsister quand les modes indécentes portent un public et insolent défi à la modestie, déchainent la concupiscence des yeux et dressent à toutes les portes et sur tous les chemins les pièges honteux où succombe l'innocence imprudente et mal affermie.

“Les modes sont donc un puissant moyen de perversion. Le diable le sait et il n'a garde de négliger un pareil auxiliaire.

“A certaines époques, il passe sur nous je ne sais quels vents malsains, tout chargés de miasmes délétères, qui font chavirer les têtes et qui sèment le scandale. Et l'on se demande alors comment il est possible d'allier avec les moeurs chrétiennes des habitudes de vivre et, tout particulièrement, des façons de s'habiller qui les contredisent ouvertement.” Cf. *Sem. rel. Québec*, 7 mai 1931.

**S. E. LE CARDINAL ROULEAU.**

Le 8 décembre 1930, il adresse à son clergé un mandement “sur les modes immodestes,” contenant la lettre de la S. C. du concile accompagnée d'un commentaire dont voici quelques extraits.

“Aux causes perpétuelles de corruption s'ajoute de nos jours, à la suite de la grande guerre, la frénésie des jouissances qui a enfiévré le monde. Il en est résulté un honteux déséquilibre des âmes, lequel a été encore aggravé par l'audace des modes féminines. Ne dirait-on pas qu'une conjuration des forces du mal s'est appliquée à introduire dans la société chrétiennes les moeurs profanes et les habitudes voluptueuses.

“Que si l'on demande en quoi consiste un habit modeste et décent pour une chrétienne, on comprendra que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffes non transparentes, qui descend au moins à mi-jambe, et dont la coupe d'une

ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps. Selon l'expression de Bossuet : "Il doit cacher fidèlement ce qu'il ne doit pas laisser paraître."

"Le clergé ne peut être seul à combattre l'indécence des costumes modernes. Les parents ont aussi la très sérieuse obligation de donner à leurs enfants une solide éducation morale et religieuse. A eux de faire en sorte que dès le bas âge, les filles en particulier reçoivent l'empreinte profonde de l'enseignement chrétien. N'est-il pas déplorable que des *fillettes, par le port de robes trop courtes, soient comme habituées inconsciemment aux livrées de l'immodestie, et toutes préparées à devenir les esclaves des modes perverses!*

"Trêve donc de prétextes plus ou moins spécieux pour légitimer des usages que réprouve la conscience d'un catholique éclairé. Que l'on ait la fierté de s'arracher à la tyrannie des modes malsaines ; que l'on ait le courage d'exiger des couturiers et des fournisseurs des modèles qui respectent à la fois la vertu et le bon goût". *Mandements*, vol. 13-14, sup.p. 41.

#### S. E. MGR BRUNAUT.

Dans une Lettre pastorale publiée en 1931, l'évêque de Nicolet écrit : "Nous jugeons nécessaire de toucher ici un point d'une grande importance. C'est quand le coeur et l'intelligence s'ouvrent à la vie qu'il importe de les former au respect de la vertu de pureté dans tout ce qui peut en être l'appui et le soutien. La pudeur et la modestie doivent être enseignées et respectées à *l'intérieur comme à l'extérieur du foyer*. Sous prétexte de son jeune âge, l'on permet trop facilement à la petite fille surtout de paraître dans le sein de la famille, et même en public, avec un costume que condamne certainement la pudeur chrétienne. Grandissant sous ces livrées immodestes, accoutumée aux nudités scandaleuses, cette enfant sans qu'elle s'en rende compte, est toute préparée à devenir plus tard l'esclave des modes païennes et à faire inconsciemment, nous voulons le croire, l'œuvre dévastatrice de la vertu dans les coeurs.

"Il faut que les parents usent de toute leur autorité pour que leurs filles surtout, petites et grandes, ne portent que



des costumes modestes... Doit être considéré comme immodeste un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou ; dont les manches ne couvrent pas les bras jusqu'au coude ; qui ne descend pas librement 4 ou 5 pouces en bas des genoux ; qui est fait d'étoffes transparentes, et dont la coupe n'est pas d'une ampleur convenable pour protéger la pudeur en dissimulant les lignes du corps. Sont également immodestes les bas couleur de chair qui donnent l'impression que les jambes ne sont pas couvertes. Un vêtement qui ne satisfait pas aux conditions que nous venons de décrire ne peut jamais être toléré à l'extérieur sans désobéissance à l'Eglise et sans péché, et pas même à l'intérieur du foyer, entre frères et sœurs, car c'est là, nous le répétons que doit se donner l'éducation de la pudeur et de la modestie." *Mandements*, vol. 4, p. 435.

#### S. E. MGR DECELLES.

La modestie du costume s'applique à tous les âges. Voici les graves avertissements donnés sur ce sujet par Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe le 15 septembre 1933: "Mais ce qui est infiniment plus grave, ce sont *les robes trop écourtées, les nudités complètes des bras et des jambes, dans le costume* des enfants. Ces pauvres fillettes de huit ans scandalisent souvent leurs petits frères sans le savoir. Si elles aperçoivent dans la rue quelque soutane, signe de celui qui parle contre la mode, ces têtes d'anges se sentent mal à l'aise, elles se hâtent de tirer ce qui leur reste de linge pour se couvrir. Où sont les vrais coupables ? N'est-ce pas, entre autres, ces mères inconscientes ou têtues qui violent leurs graves devoirs d'éducatrices ? Elles se rendent responsables en partie des conséquences qui sortiront, parfois cruelles et déshonorantes, de cette éducation lâche et sans principes. "*Principiis obsta,*" disaient les anciens, c'est-à-dire "luttez contre le mal dès ses débuts." C'est dans le plus bas âge qu'il faut habituer les enfants au respect d'eux-mêmes, à l'horreur de ce qui fait penser au mal, à une sévère modestie. Tout cela favorise la vertu, source unique du vrai bonheur de la vie.

"Souvent de bonnes dames nous demandent des règles précises sur la modestie du vêtement. Or, entre plusieurs qui

ont été données par de hautes autorités ecclésiastiques, je choisis les suivantes que je vous transmets, au nom de la morale chrétienne, comme l'expression des directions du Pape lui-même : "Nous rappelons, écrivait le Cardinal-Vicaire de Rome, le 24 septembre 1928, que l'on ne peut considérer comme étant décent un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou ; un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes et qui descend à peine au-dessous des genoux. Indécents sont également les habits d'étoffe transparente et les bas couleur de chair, qui donnent l'illusion que les jambes ne sont pas couvertes.

"Pour faire entrer graduellement ces règles dans la pratique, surtout au-dedans et à l'entour du logis, il faut le concours de toutes les bonnes volontés. Que les pères de famille sages — ils sont encore légion — usent doucement et fermement de leur autorité domestique. Que les religieuses, que toutes les femmes d'action catholique, que les personnes de piété prêchent la vraie doctrine chrétienne sur la pudeur, et qu'elles exercent leur apostolat chacune dans la sphère de son influence. Et vous, Messieurs les Prêtres qui entrez souvent dans les maisons pour cause de visite ou de ministère, reprenez donc en toute charité les mères de famille insuffisamment scrupuleuses pour elles et pour leurs enfants ; d'autre part, félicitez celles qui accomplissent leur devoir.

"Rappelons-nous enfin que la Sacré Congrégation du Concile a édicté, sur l'ordre du Pape, le 27 janvier 1930, une Instruction contenant douze décisions sur les "modes indécentes," en vue de diriger la lutte des catholiques et de signaler le devoir des Evêques. La dernière se lit comme suit : "Afin que cette action salutaire se développe avec efficacité et plus sûrement, les Evêques et autres Ordinaires des lieux tous les trois ans, en même temps que le rapport sur l'instruction religieuse dont traite le *Motu proprio Orbem catholicum* du 29 juin 1923, donneront aussi à cette Sacrée Congrégation un compte-rendu sur l'observation de la mode chrétienne et les mesures adoptées d'après les règles de cette Instruction." *Circ.* No 67, 15 sept. 1933.

Le 21 novembre 1940, Son Excellence traite de nouveau le sujet : “L'idéal de pudeur immaculée que nous admirons chez les saintes femmes de tous les temps n'existe plus ou guère.

“C'était aux jours les plus sombres de la Révolution française, Madame Elisabeth de France, soeur de Louis XVI, femme digne et calme au plus haut point, avait été condamnée à l'échafaud comme tant d'autres nobles. Au moment où elle posait la tête sur le billot fatal pour être guillotinée, le bourreau écartait un peu fort le haut de sa robe en vue de l'exécution. “Monsieur, dit-elle, pour l'amour de Dieu, couvrez-moi” ! ce qu'il fit sans rien dire avant de rabattre l'affreux couperet. Voilà la modestie sublime de nos mères encore foncièrement chrétiennes.

“Il n'en va pas toujours de la sorte. Une journée très chaude de l'été dernier que je faisais les cents pas sur le trottoir, une auto biaisa doucement dans ma direction pour me laisser entendre qu'on voulait me parler. M'approchant du char, j'aperçus sur le siège de l'arrière deux dames dont les jupes étaient relevées d'une façon au moins indécente. A la vue de ma calotte et de ma croix, ce fut comme si une abeille était entrée par la fenêtre : les rideaux tombèrent vivement sur la scène. Et remarquez bien que c'était du bon monde. La morale de l'incident se manifeste clairement à mon esprit : l'immodestie du vêtement chez la femme cause beaucoup de mal aux âmes : mais elle est encore plus pernicieuse dans le maintien, dans les attitudes, les croisements de jambes, je n'ose en dire davantage. C'est au foyer domestique que se perd ou s'acquiert la belle vertu de pudeur. Les parents ont sur ce point de graves devoirs à remplir et tiennent une terrible responsabilité. A cette heure où l'on discute quelque peu les croisades, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il y aurait à entreprendre dans nos familles soi-disant catholiques une croisade très opportune de modestie, digne de tenter les militants de l'Action catholique.” No. 109.

#### **S. E. MGR COURCHESNE.**

L'immodestie de la jeune fille est devenue une plaie tellement menaçante que S. E. Mgr Courchesne a demandé

des prières spéciales pour conjurer le danger. Lisez attentivement ce qui suit :

“Quand les femmes et les jeunes filles se seront intéressées à tout ce qui leur revient dans l’organisation rurale catholique de l’avenir, on aura moins besoin de les exhorter au sérieux de la vie, à la modestie du vêtement, et même à la sobriété. En attendant, je ne vois qu’un miracle du bon Dieu qui puisse reconquérir, auprès d’une trop vaste catégorie de femmes et de jeunes filles catholiques. Je ne vois, à long terme, que l’intérêt ardemment reporté par les cercles d’études d’art ménager, horticole, etc., sur les choses de la profession agricole, ou du foyer villageois, qui puisse endiguer la vague de semi-nudisme qui nous est venue des villes et qui va s’aggravant avec l’usage des cigarettes et des alcools lourds chez les femmes de la classe bourgeoise.

“A partir de la réception de la présente lettre et jusqu’à la fin de mai prochain, vous voudrez bien, entre les annonces et le sermon, vous agenouiller, faire agenouiller vos fidèles et prononcer sans un mot de commentaire, l’annonce suivante :

“Pour obéir à une ordonnance formelle de Mgr l’Evêque du diocèse, nous allons prier afin d’obtenir que l’ensemble des femmes et des jeunes filles catholiques s’abstiennent des boissons alcooliques et respectent les exigences de la pudeur et de la modestie du vêtement, partout au dehors et notamment à leur foyer, dans la vie de tous les jours : Notre Père ... Je vous salue, Marie... Mère très pure, priez pour nous. Mère très chaste, priez pour nous. Vierge très prudente, priez pour nous” .

“Vous donnerez ensuite votre sermon. Plus tard, nous verrons. D’ici là, j’ai confiance que Notre-Seigneur et sa Sainte Mère auront eu pitié de nous et nous auront accordé que les premières éducatrices de notre peuple restent saines d’esprit et de cœur.

“Une trop grande partie de la génération présente est atteinte de la manie de l’exhibitionisme, que l’on cultive dès l’enfance par les habits que vous savez. Beaucoup y cèdent qui ne cherchent même pas à s’en excuser.

“Il en est qui le tentent en soutenant que l’habitude du débraillé au foyer immunise contre la passion : je donne ici le sentiment exprimé à plusieurs reprises, et avec conviction apparente, par des femmes catholiques de notre diocèse. Les nudistes d’Allemagne ne disent pas autre chose. Quand de pareils symptômes apparaissent dans les classes dirigeantes de nos villages, il est temps de nous tourner vers le bon Dieu et de lui adresser des prières publiques en esprit de pénitence.

“Dans toutes les communautés du diocèse, religieux et religieuses, à une heure choisie par l’autorité locale, après avoir énoncé l’ordonnance épiscopale, devront réciter, les bras en croix, les prières ci-haut commnadées. Et cela à chacun des cinquante-deux dimanches qui vont suivre. (Mgr Courchesne, *Circ.* No. 34, 9 février 1934).

Il faut que le danger soit bien grand pour que l’on juge nécessaire de faire de telles supplications. Mères, membres de la Ligue Catholique Féminine, faites-vous apôtres de la modestie.

#### S. E. MGR LAMARCHE.

Le 10 mars 1934, il écrit : “Est-il besoin de vous recommander la Ligue Catholique Féminine qui se recommande si bien par ses propres oeuvres ? Ne vient-elle pas, encore hier, par son action auprès des pouvoirs publics, de barrer le passage à la frontière d’un magazine indésirable qui avait une énorme circulation et ce qu’on appelle un succès de scandale ? Et puis rappeler les dames et les jeunes filles à la modestie dans les vêtements à la maison et sur la rue, n’est-ce pas une oeuvre infiniment pressante ? En vérité celles qui se livrent à cet apostolat méritent l’approbation et l’appui de tous les honnêtes gens.

“Les sociologues les plus éclairés et les plus dévoués au bonheur et au caractère de haute noblesse de la famille canadienne française dénoncent avec une véhémence douloureuse une plaie de notre temps : *l’exhibitionisme, une forme mitigée de nudisme*, une rage morbide de disposer la lumière et les ombres, l’impudeur et les voiles de manière à provoquer l’étonnement, à forcer l’attention et à fouetter la mauvaise curiosité. On cultive cette manie dès l’enfance par

des habits écourtés. On ne respecte pas la maison du Bon Dieu elle-même. Une inqualifiable inconscience amène parfois à la sainte table de ces chrétiennes à demi-scandaleuses. Au foyer, des mères affichent des déshabillés provocants ; elles ne rougissent pas d'une tenue par trop sommaire qui ne peut qu'abaisser le niveau moral d'une famille et d'une société. L'antique serpent a déclaré à ces filles d'Eve que l'habitude du laisser-aller, des demi-nudités, le règne insolent de la chair et du sang délivreraient leurs pauvres enfants de toute inquiétude des sens, qu'ils seraient comme de petits dieux affranchis des convoitises originelles et que, plus forts que nos premiers parents, ils désapprendraient de rougir. C'est un rêve trompeur que de s'abandonner à ces idées, comme si l'indiscipline morale, l'immodestie, la fuite de l'effort et de la contrainte, pouvaient produire la bonne tenue morale, le caractère, la vertu...

“La Ligue Catholique Féminine se dresse contre tous ces préjugés et travaille à assainir l'intérieur de la famille, la cuisine, le salon et la rue en rappelant aux mères de famille et à leurs enfants les lois de la modestie chrétienne. C'est d'après ces règles et les renseignements de l'Evangile du Christ que les unes et les autres au dernier jour seront jugés, et non d'après le code et les excentricités scandaleuses imposées au monde par les grands couturiers esclaves eux-mêmes des vedettes fameuses et de celles que l'Amérique appelle des étoiles et qui ressemblent si peu à Marie, l'étoile de la mer”.

#### **S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE.**

“Sous prétexte qu'il y a là (dans la pudeur) un sentiment d'abord irraisonné, sous prétexte que l'éducation parfois l'exagère par scrupule ou jansénisme, ou que le milieu social lui impose des règles étroites et conventionnelles, on blesse, on tue, dans la conscience surtout de l'adolescent et chez la femme, on tarit même dès ses premières années dans l'enfant, le sentiment de la pudeur.

“Que ne comprenez-vous, enfin, qu'à déshabiller vos fillettes et à les accoutumer à faire ostentation de leur nature, vous en préparez des proies faciles et toutes appétissan-

tes pour la gueule du loup. Quand, plus tard, vous viendrez en larmes raconter vos malheurs, *votre conscience* elle-même vous fera entendre ces justes reproches et vous dira: *c'est toi qui l'as voulu !* Il serait d'une naïveté coupable de penser qu'à familiariser l'enfance et la jeunesse avec le feu de la luxure on l'empêchera de s'y jamais enflammer. Au contraire, pour garder la chasteté des moeurs, protégeons d'abord la pudeur qui en est comme le parfum et le plus sûr indice". Cardinal Villeneuve, *La pureté*, 18 mars 1934.

Le 10 juillet 1940, pendant que la guerre devient plus menaçante pour notre pays, le primat de l'Eglise canadienne trace le tableau des moeurs dans notre province de Québec. Il constate, avec vérité, une déchéance profonde, et demande de faire du vendredi, jusqu'à la fin de la guerre, un jour de prière et de pénitence, de jeune.

"Si l'on cherche, en effet, la racine des maux qui frappent en ce moment l'humanité, c'est bien dans la corruption de l'esprit et du cœur, dans l'oubli de Dieu et la jouissance de la chair, qu'on peut la découvrir.

"Même parmi nous, il faut le reconnaître, et on ne peut l'avouer sans rougir, *la décadence des moeurs s'accélère à un rythme effarant*. Les saintes lois du mariage sont de plus en plus violées. Et, en dehors du foyer, *les libertés les plus licencieuses deviennent, on pourrait dire, la norme commune*. Trop souvent, parmi les bonnes familles elles-mêmes, ou qui du moins croient l'être, les fréquentations entre jeunes gens de sexe différent ne connaissent plus aucune retenue, les parents n'exercent plus leur autorité, les enfants ne veulent plus souffrir aucune contrainte, *la modestie n'existe plus, le nudisme s'affiche effrontément, et les crimes de la luxure se propagent comme une affreuse et mortelle contagion*. En trop de milieux, malgré les périls de la guerre, et tout à l'opposé des graves réflexions qu'elle devrait inspirer, combien ne songent qu'à manger, qu'à boire, qu'à jouir, qu'à danser, qu'à s'amuser. *C'est la chair qu'on idolâtre*. Le spectacle qui s'offre sous nos yeux, à certains moments, rappelle trait pour trait la description de la grande Babylone, dont parle l'Apocalypse (ch. 17 et 18)." Sem. rel. de Québec, 18 juillet 1940.

**S. E. MGR DESRANLEAU.**

“Le néo-paganisme, fruit pernicieux du libéralisme économique et de la dictature financière, a, durant les vingt-cinq dernières années, introduit dans notre pays les moeurs des *pires jours de la décadence païenne*. Dans un monde où fréquente rarement le bon peuple, mais où se rencontrent une bourgeoisie, pauvre de culture et de religion, rapidement enrichie et fraîchement parvenue, le mariage est bafoué, la famille ridiculisée, l'enfant méprisé. Corrompue et corruptrice, cette classe de nouveaux riches célèbre le divorce, chante le célibataire vicieux, farde le vice. Leurs plaisirs ont un relent de pourriture. C'est une odeur qui monte de l'enfer. Pie XI les a fustigés comme des criminels scandaleux. L'heure de la vengeance arrive, qui arrêtera la main de Dieu?” *Cir. No. 23*, 13 déc. 1940, p. 533. D'autres témoignages pourraient être ajoutés à cette liste.

### Conclusion

Est-il possible de lire ces lignes et de ne pas sentir, avec une tristesse profonde, la nécessité pressante de réagir avec énergie et par tous les moyens à notre disposition pour protéger les âmes qui se perdent, et sauver de la ruine les belles traditions de vertus familiales et nationales qui ont fait la force de notre race et la beauté de l'Eglise canadienne?

Il nous faut des chrétiennes assez *chrétiennes* pour aller chercher leur mot d'ordre non dans le nombre ou dans la manière d'agir de celles qui les entourent, mais dans l'Evangile interprété par les chefs spirituels qui représentent le Christ sur la terre : des chrétiennes, marchant sur les traces des apôtres de tous les siècles, assez convaincues et assez fières de leur foi pour ne pas craindre de *se singulariser dans le bien* (1).

---

(1) Nos jeunes filles et nos mères liront avec intérêt et grand profit les deux livres suivants : “Journal et pensées de chaque jour” par Elisabeth Leseur; “Amalia Errazuriz, mère, ambassadrice et apôtre” par Albert Kern. C'est la vie de deux grandes dames du monde, qui ont vécu de nos jours et qui n'ont pas craint de se singulariser dans le bien, à l'exemple des chrétiennes des premiers siècles de l'Eglise.



Dans d'autres pays, et cela de nos jours, hélas ! avec un courage admirable, des catholiques résistent aux persécutions, aux tyrans, et versent généreusement leur sang pour ne pas renoncer à leur foi. Actuellement, chez nous, une mode inventée et propagée par ceux qui veulent tuer le Christ dans les âmes, joue le rôle des persécuteurs, des tyrans, et demande à des chrétiennes de renoncer à leur foi, non par des paroles, mais par des actes, par des condescendances coupables dans la manière de se vêtir. C'est un autre genre de persécution à laquelle, sous certains rapports, il est plus difficile de résister que par l'effusion de son sang. Ne trouverons-nous pas dans nos foyers un groupe nombreux de jeunes filles, de mères et d'épouses qui, par la parole et par l'exemple, se dresseront pour arrêter la vague d'immodestie qui nous submerge ? La réponse doit être affirmative. Mais il faut agir sans tarder, car *les exhibitions impudiques sont des occasions et une cause continuelle de péchés sans nombre et la ruine de beaucoup* d'âmes, nous disent nos Evêques parlant au nom du Christ.

#### DEVOIR DE CONSCIENCE

Voici le principe sur lequel une femme ou une jeune fille qui se respecte doit se baser pour savoir si sa façon de se vêtir est indécente, contraire à la morale : son accoutrement peut-il être une occasion prochaine de mauvaises pensées pour la moyenne des gens raisonnables ? La réponse à cette question devra tenir compte non seulement du décolletage d'une robe, mais aussi de la souplesse, de la transparence, du trop collant ou du trop peu collant de l'étoffe ; de l'âge et de l'apparence de la personne décolletée ; des circonstances où elles se trouve, enfin des attitudes de son corps : la manière de s'asseoir, avec une robe courte, peut facilement devenir provoquante. Si pour l'une ou l'autre de ces raisons, une personne sait que sa façon de se vêtir peut devenir une excitation de l'instinct pour le commun des gens, elle est tenue de la modifier sous peine de faute grave.

Le cas suivant peut se présenter. Une jeune fille élevée par des parents mondains qui détruiraient chez elle, dès le jeune âge, le sentiment de la pudeur et de la modestie chré-

tienne, ne trouve aucun mal à porter des vêtements immodestes : robe courte, décolletée et sans manches, jambes nues. Malgré cette apparence païenne et antichrétienne, elle n'a pas connu la corruption qui souille l'âme. Cette jeune fille ne peut pas invoquer la bonne foi et continuer à porter ce costume en disant qu'elle n'a aucune mauvaise intention. Son devoir est de réformer son jugement et d'accepter celui des supérieurs. Si, refusant de soumettre son jugement aux pasteurs d'âmes, elle continue de se vêtir immodestement, *elle engage gravement sa conscience.*

En pratique, les personnes qui introduisent quelque part une mode nouvelle et qui excite l'étonnement par son audace *sont coupables de péché mortel.* A ce propos, que les jeunes filles honnêtes apprennent ceci, à moins qu'elles ne le sachent déjà : à la suite d'une enquête sérieuse et laborieuse, le professeur Liepman a prouvé que *la mode des bas de soie couleur chair et de jupes courtes a été créée par les filles de mauvaise vie dans certains quartiers de Paris.* Quant aux costumes de bain réduits à leur plus simple expression et aux costumes de tennis nouveau genre (short), *ils viennent en droite ligne du paganisme* et une jeune fille qui n'est pas complètement... naïve ne peut les porter la conscience en paix.

Il faut une campagne pour la modestie chrétienne. L'Eglise et le Pape la demandent. A vous, parents, à vous jeunes filles, de prouver votre sincérité. Cf. Poulin et Laramee : *Une école de formation*, p. 197.

### Il faut agir.

Après avoir lu les documents que nous venons de citer, il n'y a aucune exagération à dire que l'immodestie a atteint, chez nous, un degré absolument scandaleux, révoltant, en contradiction avec toutes les règles de la vertu et de la modestie chrétienne. Le Pape, nos Evêques ont parlé clairement sur ce sujet. Il ne faut pas que leur directive demeure plus longtemps ignorée quant à la pratique de la vie, et que se renouvelle à leur endroit cet aveu d'un écrivain un peu désenchanté qui écrivait dans son journal : "Tu avais rêvé

de conquérir des âmes et tu n'as pu conquérir que des oreilles''.

Partout une lutte immédiate, énergique, persévérante, contre l'immodestie et pour la modestie s'impose donc à tous les catholiques, très spécialement aux parents chrétiens et aux membres de nos organisations catholiques. Les points suivants doivent être scrupuleusement observés.

### La Fillette.

Les parents ne peuvent pas permettre à leur fillette la culotte courte qui est une *importation païenne*. La fillette qui apparaît en public les jambes nues, avec une robe qui ne descend qu'à la hauteur des hanches, et chez qui la culotte se réduit à un vêtement qui n'a guère plus que la grandeur d'un mouchoir, est une honte pour les parents, et *ces derniers encourent une grave responsabilité*.

La modestie chrétienne, ne l'oubliez pas, parents chrétiens, exige que le corps de la fillette soit recouvert par la culotte et par la robe jusqu'en bas des genoux. C'est à cet âge si pur que se forme, ou se déforme la conscience qui doit guider dans la vie. Les impressions de la tendre enfance ont une répercussion lointaine, il ne faut pas l'oublier.

Les bas courts, laissant une partie de la jambe nue, peuvent convenir aux *petits enfants*. Mais à l'âge où la fillette n'est plus un petit enfant, les bas courts doivent lui être interdits, et elle doit être soumise aux règles qui suivent.

### La jeune fille, l'épouse, la mère.

Les règles tracées en 1928 par le Cardinal vicaire de Rome, dans sa lettre adressée aux supérieures des pensionnats et patronages de jeunes filles de la ville de Rome, doivent être acceptées et suivies dans tous nos foyers chrétiens. Les voici :

On ne peut considérer comme étant décent :

a) un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou ;

b) un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes ;

c) un vêtement qui descend à peine au-dessous des genoux ;

d) un vêtement fait d'étoffes transparentes et les bas couleur de chair, qui donnent l'impression que les jambes ne sont pas couvertes.

Ces règles s'imposent à la conscience chrétienne, et doivent être scrupuleusement respectées.

Nous croyons nécessaire d'insister. Il est vrai que la vertu de se mesurer pas au pouce, mais il faut admettre qu'il y a des limites qu'il n'est pas permis de dépasser, et ce sont ces limites que signalent à la conscience chrétienne les autorités dans l'Eglise du Christ. Remarquez-les bien, vous qui paraîtrez un jour devant le Christ pour être jugées sur chacune de vos actions.

Les manches de la robe doivent descendre *au moins jusqu'aux coudes* ; la robe qui descend à *peine au-dessous des genoux* est immodeste, et, partant, engage sérieusement la conscience de celle qui la porte. Que dire alors de la robe qui descend à *peine aux genoux*? Elle est très immodeste, révoltante pour une conscience chrétienne. Les deux robes deviennent absolument provocantes lorsque la personne est assise. Jeune fille qui lisez ces lignes, il ne vous est plus possible de vivre dans l'ignorance et la bonne foi : votre conscience est engagée.

Pour être modeste, une robe doit descendre plusieurs pouces en bas des genoux, 4 ou 5 pouces au moins ; la robe à mi-jambe serait à l'abri de tout reproche et ne nuirait nullement à l'élégance bien légitime. (1) Voici ce qui est ABSOLUMENT NÉCESSAIRE : IL FAUT QUE LES GENOUX SOIENT AMPLEMENT RECOUVERTS QUAND LA PERSONNE EST ASSISE.

*Les personnes* qui refusent de se soumettre à ces directives engagent leur conscience *en matière grave*, et se rendent coupables d'un triple péché : désobéissance à l'Eglise, manquement à la vertu de modestie, scandale pour ceux avec qui elles vivent.

“Les parents qui sous prétexte de satisfaire à la mode

---

(1) Il ne faut pas oublier que la robe à mi-jambe a été prescrite par S. E. le Cardinal Rouleau, comme on l'a vu à la page 13, et que son ordonnance est reproduite dans le dernier Synode de Québec en note au Canon 102.

tolèrent ou imposent à leurs petits enfants ou à leurs grandes filles des toilettes qui blessent la modestie et scandalisent le prochain, commettent une faute plus grave que leurs enfants, car ils pèchent contre leurs devoirs d'état et contre la charité à l'égard du prochain". *Ami du clergé*, 1935, p. 174.

L'accoutumance peut émousser certaines impressions, jusqu'à y rendre totalement insensible. Toutefois la concupiscence, fruit du péché originel, est innée à toute la race humaine. Il est faux de croire que tout attrait du mal, surtout de certaines jouissances, *puisse être aboli par l'habitude de tout voir, de tout entendre, de tout se permettre*. La chasteté chrétienne a des exigences, des délicatesses, un idéal que ne peuvent comprendre des personnes, même honnêtes, élevées en dehors des principes de notre foi, dit le Père Creusen. *Revue des com. rel.*, 1929, p. 3.

### L'amour.

Le mal est trop grand pour qu'il puisse être guéri par quelques anathèmes ; ce sont les idées qu'il faut réformer ; c'est le monde qu'il faut rechristianiser ; c'est la loi d'amour qu'il faut graver dans tous les coeurs et surtout dans le coeur de notre jeunesse.

Là où les laïques discutent pour savoir où finit le péché véniel et où commence le péché mortel, la guérison n'est pas à espérer, car ce n'est pas l'amour, mais la crainte d'un châtement qui inspire et gouverne la vie personnelle. L'amour n'a qu'une loi : *ne pas contrister le coeur du divin Maître*. (1)

---

(1) Elle est bien malheureuse l'âme qui ne craint pas le péché véniel qui est toujours une blessure faite à l'amour infini de Jésus. Ces paroles de saint Bernard devraient la faire trembler : "Que personne ne dise dans son coeur, ce ne sont que des péchés légers ; je ne me soucie pas de m'en corriger : ce n'est pas un si grand mal que de persister en ces sortes de péchés, qui sont petits, et qui se remettent facilement. C'est là, mes frères, une impénitence et un blasphème contre le Saint-Esprit." Sermon pour le Conversion de saint Paul.

Une femme, une jeune fille guidée par cet amour résiste à l'influence de son milieu. Avant de sortir de sa chambre où elle a fait sa toilette, elle regarde son crucifix, ou une image de la Vierge, et elle se demande : *Ma toilette va-t-elle contrister le coeur de mon Jésus, est-elle approuvée par sa très sainte Mère ?* Si sa conscience, éclairée par la foi, guidée par l'amour, lui dit que sa toilette n'est pas conforme aux règles de la modestie chrétienne et qu'elle peut exciter les mauvais instincts, elle la réforme parce qu'elle ne veut pas blesser l'amour de son Christ et de sa Mère, et cela parce qu'elle aime le Christ et sa Mère très pure, la Vierge Marie.

Femmes chrétiennes, cet amour qui sera votre lumière, votre force, votre joie, vous la puiserez à trois sources.

D'abord dans les *retraites fermées* ou "se forment au feu de l'amour du Coeur de Jésus non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais apôtres pour tous les états de vie" comme l'affirme Sa Sainteté Pie XI.

En second lieu dans *la sainte Communion*. Nous parlons ici de la communion telle que Jésus la désire ardemment : celle qui nous unit à lui dans l'offrande et l'immolation qu'il renouvelle à chaque instant sur les autels eucharistiques, celle qui est une offrande, un don total de nous-mêmes à Jésus pour qu'il fasse en nous et de nous ce qui lui plaira, celle qui nous fera vivre de la pensée et de tous les amours de Jésus.

En troisième lieu dans *la prière*. Priez tous les jours pour que Dieu et la Sainte Vierge vous éclairent et vous soutiennent.

## CONSCIENCE DELICATE ET GENEROSITE

Une bonne chrétienne veut sans doute éviter les fautes mortelles, mais elle doit aussi éviter les fautes légères et pratiquer généreusement la vertu intégrale. Être dans la disposition de ne pas se préoccuper des fautes vénielles et de ne s'arrêter qu'aux limites de la faute mortelle constitue un état d'âme très dangereux et opposé à toute la doctrine révélée. Méditons quelques textes de l'Écriture Sainte.

*Que les femmes prient étant vêtues comme l'honnêteté le demande; qu'elles se parent de modestie et de chasteté, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des habits somptueux, mais avec de bonnes oeuvres, comme doivent le faire des femmes qui font profession de piété. (I Tim., 2, 9 et 10)*

*Celui qui néglige les petites choses tombe peu à peu (Eccli., 19, 1). Cette maxime de nos Livres saints a pour objet direct l'esprit d'économie, mais elle s'applique aussi avec vérité à la vie spirituelle. Celui qui néglige les petites fautes, tombera peu à peu dans de grandes. Aussi l'Esprit-Saint nous avertit que celui qui aime le péril y périra (Eccli., 3, 27).*

*Dans le Nouveau Testament, Notre-Seigneur nous avertit que celui qui est injuste dans les petites choses, est injuste aussi dans les grandes (Luc, 16, 10).*

*Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal, dit l'Esprit-Saint (I Thes., 5, 22). Les femmes qui n'auront pas surveillé leur toilette seront jugées d'après cette parole.*

*Celui qui sème peu, moissonnera peu, dit encore l'Esprit-Saint (2 Cor., 9, 6). Les femmes qui sont dans la disposition d'aller jusqu'à l'extrême limite de l'indécence et du péché véniel ne sèment pas la vertu; elles seront semblables aux vierges folles qui n'avaient pas suffisamment d'huile dans leurs lampes, et à qui l'époux répondit : Je ne vous connais pas. (Mat., 25, 12).*

*Les femmes d'Israël ont abusé des dons de Dieu et se sont servi de leurs parures pour corrompre les hommes, le prophète d'Israël leur annonce les châtiments que Dieu leur réserve: Et leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d'or en une corde, leurs cheveux frisés, en une tête nue et sans cheveux, et leurs riches corps de jupe en un cilice. (Is., 3, 21).*

*Détournez-vous du mal, et faites le bien, dit le Seigneur (Ps., 36, 27). Ce n'est pas assez pour une femme chrétienne d'éviter le scandale, elle doit donner le bon exemple par la parole et par la façon de se vêtir. Si l'on lisait encore les Saintes Ecritures dans les familles! Que de choses l'on y apprendrait pour la conduite de sa vie.*

*Lisez et méditez les paraboles suivantes: Le talent enfoui (Mat., 25, 14), les dix vierges (Mat., 25, 1), le mauvais riche*

(Luc, 16, 19), *le figuier maudit* (Mat., 21, 18). N'oubliez pas que Notre-Seigneur a dit : *Celui qui n'est point avec moi est contre moi* (Mat., 12, 30). Comme s'il disait : *Celui qui n'est pas exclusivement et décidément pour ma doctrine, est nécessairement mon adversaire.*

Former son coeur, surtout vouloir le bien, se préoccuper du mal qu'on fait, songer qu'il ne suffit pas d'éviter d'aller trop loin dans l'indécence, mais comprendre qu'en allant jusqu'aux extrêmes limites des *permis*, ou des *tolérés*, on encourage celles qui vont au-delà, pratiquer la modestie qui comme toute vertu repose sur le sacrifice, voilà la tâche qui incombe à la femme de nos jours. Il faut une mentalité franchement chrétienne pour combattre le naturalisme ambiant.

Avec raison, nos Evêques nous ont mis en garde contre les théâtres et la radio (N. E. N. vol. 6, p. 181). Il faut donc éviter de fréquenter les théâtres et les cinémas. L'esprit chrétien est tellement oblitéré dans certains milieux catholiques qu'on y juge aujourd'hui convenable toute pièce qui n'est pas obscène ou franchement licencieuse. On ne s'inquiète nullement des thèses que défendent ces pièces soi-disant honnêtes, ou des idées qu'elles sèment. Or, selon une remarque du R. P. Vermeersch, le mal que cause le théâtre est plus encore la perversion des idées morales que les tentations directement sensuelles. Les idées que répandent les théâtres sont franchement naturalistes. Comment voulez-vous qu'à la longue le sens moral ne soit pas déformé? On n'entend pas impunément la glorification de l'adultère et de l'amour libre.

La même remarque vaut pour les romans, les journaux jaunes et la radio. Ceux qui ont charge d'un foyer doivent avoir le courage d'en exclure les livres et journaux dangereux, et d'interrompre l'audition d'un programme qui reproduit une musique amollissante, des chansons lubriques ou des histoires louches.

Donc la première tâche positive qui vous incombe, parents chrétiens, est de faire revivre chez vos enfants l'idéal de la pureté chrétienne, le culte de la chasteté. Il faut leur en inspirer l'amour et quand cet amour sera installé dans l'âme, avec l'aide des sacrements et de la prière, la conduite extérieure se rangera avec moins de peine ; la modestie n'appara-



raîtra plus comme une convention gênante ; elle deviendra naturelle et comme spontanée. (1) *Le manuel des parents chrétiens*, par l'abbé Mailloux, rendra ici de grands services. Nous pourrions même dire que ce livre est indispensable à ceux qui veulent former un foyer ou l'on vivra de l'esprit du Christ. Le journal "*L'Action Catholique*" doit aussi se trouver au foyer.

### Sages Conseils

Si l'homme possède une âme immortelle appelée à la vision de Dieu et un corps destiné à la résurrection glorieuse, si la noblesse de l'homme consiste ici-bas dans la vie de la grâce, si Jésus est mort crucifié pour détruire le péché et rendre la vie surnaturelle, il faut protéger cette vie divine en nous, fût-ce au prix du sacrifice du corps. Le monde ne peut comprendre la délicatesse de la modestie chrétienne, il est logique lorsqu'il se révolte contre elle ; mais partager ses idées en cette matière, *c'est renoncer au christianisme.*

Saint Paul nous enseigne que nous sommes les membres de Jésus et que nos corps sont les temples du Saint-Esprit ; ils ont été sanctifiés par les sacrements, consacrés à Dieu et honorés par la présence eucharistique. Voilà pourquoi faire de notre corps des instruments de plaisirs ou même le troubler par la sensualité, c'est commettre une profanation. Il est évident que dans ces perspectives la question de bonne tenue et de mise décente prend une importance nouvelle. Plus que les anathèmes, ces grandes pensées, ce respect religieux du corps à cause de la place qu'il tient dans l'économie de la grâce, sont de nature à préparer la rénovation que nous souhaitons dans le domaine de la modestie chrétienne.

La jeunesse regorge d'énergies débordantes ; naturellement elle rêve d'expansion, de joie, d'excitation, d'aventures. Au lieu de l'entourer de défenses et de restrictions, captions ces nobles énergies pour le bien ; montrons-lui les grandes tâches qu'elle peut accomplir, les magnifiques occasions qui

---

(1) La conscience infuse dans les âmes comme un sens qui les met en garde contre les périls menaçant leur pureté. Témoin la martyre Perpétue, dans l'amphithéâtre de Carthage, qui, subissant les coups d'une vache féroce et retombant découverte de sa tunique, n'eut rien de plus pressé que d'en recouvrir sa voitrine, plus attentive encore à la pudeur qu'à la souffrance. Pie XII, à *la jeunesse catholique féminine*, 6 oct. 1940.

s'offrent à elle de déployer ses magnifiques ressources, donnons-lui un champ d'action et une part de responsabilité, et elle n'aura plus le temps, ni bientôt le goût de s'user en folies et frivolités. Ce sont les natures mal nourries qui deviennent anormales. Nourrissons-les de hautes pensées et de nobles desseins, et leur riche nature s'immunisera contre la maladie morale. Une initiative plus pleine aux joies spirituelles de la vie de prière et de dévouement sera l'antidote le plus effectif contre la frivolité et la mondanité.

Développons chez la jeunesse le sens de la responsabilité. Un des défauts de notre génération est d'être trop imitative; la plupart suivent les autres. Nous devons apprendre que nous sommes des personnes, et que nous sommes responsables de nos actions; que l'imitation servile est indigne d'êtres raisonnables et libres.

Faisons comprendre qu'en toutes choses, car c'est une cure générale qu'il faut entreprendre, nos actions et notre attitude ont une importance tragique. Nos actions ont un retentissement quasi indéfini, elles expriment une empreinte sur le monde et le rendent ou meilleur ou pire. Si les hommes sont considérés, c'est parce qu'ils ne réalisent pas que leurs actions ont une portée immense. *Toute âme qui s'élève fait monter le niveau de l'humanité*, disait Elisabeth Leseur.

Et ceci nous amènera naturellement à leur faire mieux saisir la malice du scandale; avec cet avantage, que cette notion ne sera pas isolée et comme suspendue en l'air et que le développement de leur responsabilité et de leur personnalité les aura fortifiés et préparés. Qu'ils sentent d'une façon profonde que ce n'est pas peu de chose que d'exposer les âmes des autres à la ruine. Les chrétiens de nos jours ne sont pas suffisamment conscients, semble-t-il, de leur responsabilité en cette matière.

Enfin, nous devrions insister plus qu'on ne le fait, sur la mortification chrétienne. *Nouv. rev. th.*, 1925, p. 396 et ss.; *Ami du Clergé*, 1929, p. 119.

### **Le travestissement.**

Parlant des sports d'hiver, patin, ski, raquette, nos Evêques font remarquer: a) que ces sports entraînent des occasions particulières de péril moral, surtout quand ils se pra-

tiquent en commun par les deux sexes; b) que ces sports, honnêtes en soi, ne sont pas toutefois également indiqués pour tous, surtout pour les personnes du sexe féminin... que leur appel au noble rôle de la maternité doit éloigner des exercices trop violents ou épuisants. Ils ajoutent que "si pour ces circonstances (expéditions, tournois) un costume dit de sport *peut être jusqu'à un certain point toléré*, nos catholiques ne perdront point de vue *qu'ils ont le devoir de réagir contre l'esprit du monde...*" M. E. N., vol. 6, p. 31.

Remarquons-le bien, tolérer n'est pas approuver; c'est tirer le meilleur parti d'une position difficile. On laisse passer, mais on continue de regretter que la chose se fasse. C'est ainsi que l'Eglise ne cesse de condamner sévèrement les mariages mixtes, bien qu'elle les tolère à regret dans des cas particuliers. Elle craint, avec raison, pour la partie catholique, car l'expérience démontre que la moitié de ces mariages finissent par l'apostasie de la partie catholique.

Le cas des costumes de sport ressemble de près à celui des mariages mixtes. Voilà pourquoi nos pasteurs, nonobstant la tolérance acceptée, ne cessent pas de vouloir que la femme ne revête pas l'habit masculin, ne se mêle pas aux hommes pour les excursions ou les tournois, car "*ces expéditions de sports se changent trop facilement en rencontres malsaines.*"

Une conclusion se dégage de ces prémisses. Aux parents incombe le devoir d'user de toute leur influence pour empêcher les mariages mixtes, et pour détourner leurs jeunes filles de revêtir le costume masculin. "*Ils s'imposeront donc (les catholiques), disent nos Evêques, les sacrifices nécessaires non seulement pour protéger leur vertu, mais aussi pour garder à notre peuple ses précieuses traditions de saine réserve et de dignité chrétienne*". Or le costume masculin pour la femme est contraire à ces précieuses traditions de saine réserve et de dignité chrétienne.

Ils se trompent donc et ne raisonnent pas logiquement les parents qui disent : il n'y a pas de mal à cela, l'Eglise le tolère. Ne faisant rien pour s'opposer au désordre toléré pour de justes raisons, ils n'agissent pas en catholiques et contribuent à la déchéance des moeurs dans leur milieu. Nos

catholiques, disent nos Evêques, ont le devoir de réagir contre l'esprit du monde.

On comprend facilement que dans les grandes villes l'église est parfois forcée de tolérer certaines choses qu'elle ne peut empêcher sans inconvénients graves. Mais dans nos campagnes et nos petites villes, les circonstances ne sont pas les mêmes.

Il importe de lire attentivement le texte dont se servent nos chefs spirituels pour tolérer le costume de sport : "*si pour ces circonstances un costume de sport peut être jusqu'à un certain point toléré*", les mots ont ici leur valeur. Il faut tenir compte des circonstances et la tolérance n'est pas présentée comme nécessaire mais comme possible et jusqu'à un certain point seulement.

C'est pour avoir bien compris le texte de cette directive que, dans nos campagnes, les pasteurs des âmes jugent avec raison que le costume masculin ne peut être toléré chez ces jeunes filles qui, n'écoutant que leur coquetterie et leur vanité, aiment à "se montrer en public en habits masculins sans nécessité, par plaisir, pour faire du genre, se donner un air et faire causer d'elles." Tout simplement elles scandalisent. Elles sont pour le prochain une occasion de péché, par les propos malsonnants qu'elles provoquent, les passions qu'elles excitent. Elles agissent contrairement à nos précieuses traditions de saine réserve et de dignité chrétienne. Et n'oublions pas que les personnes qui introduisent quelque part une mode nouvelle qui excite l'étonnement, la curiosité malsaine, se rendent doublement coupables.

Le jour où certaines coutumes, certaines manières de faire en honneur chez les *sportives* des grands centres, auront été admises dans nos humbles villages et petites villes de la campagne, nous devons admettre que nos mœurs, si chrétiennes et si admirables dans le passé, ont subi un recul regrettable.

Dans nos campagnes, les jeunes filles qui veulent absolument pratiquer le sport du patin, du ski, de la raquette, doivent le faire avec une robe qui satisfait aux exigences de la modestie chrétienne, c'est-à-dire, une robe qui descend plusieurs pouces en bas des genoux, mieux jusqu'à mi-jambe.

Elles doivent aussi se grouper ensemble et éviter de se mêler aux groupes d'hommes, se soustrayant ainsi à la surveillance de ceux que le ciel a chargés de les protéger. *L'Ami du Clergé* a fait une étude détaillée de cette question du travestissement. (Cf. 1930, p. 421; 1935, p. 433. Aussi une intéressante étude sur le *garçonnisme*, par le ch. G. Panneton, dans *Sem. rel. de Québec*, 1932-33, p. 67 et ss.

### Quelques définitions.

Il importe de bien comprendre le sens des mots pudeur et modestie dont il est souvent question dans les documents officiels de l'Eglise.

#### La Pudeur

La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recèle en elle-même, à la moindre des apparences de ce qui pourrait la blesser par des impressions vives ou des clartés prématurées. (Joubert). Elle est le sentiment inné qui porte l'homme à cacher les réactions de son instinct sexuel. *Nouv. rev. th.* 1938, p. 183.

“La pudeur résulte chez nous de la conscience d'une faiblesse et de la nécessité d'écarter les dangers. Elle désigne plutôt les sentiments instinctifs du mal auquel nous sommes exposés.

“Elle est le sentiment protecteur de la vertu; c'est une rougeur au visage, un saisissement du coeur, une crainte instinctive de l'âme aux premières approches du mal. Les auteurs en ont trouvé l'image dans ce frémissement qui court sur la peau du chevreuil au bord des eaux tranquilles, quand soudain son oeil ou son flair a saisi le péril même encore lointain.

“Ce sentiment de honte procède d'abord de la noblesse naturelle de l'âme, qui répugne aux bas instincts; mais, il va de soi, l'éducation et l'habitude sociales contribuent à la développer ou à l'affaiblir, et c'est une fois que la raison s'en est emparée comme d'une défense et d'un signe avertisseur que la prudence devient une vertu et le commencement de la vraie chasteté.” Card. Villeneuve.

La pudeur est comme la sacristine de la chasteté ; et tout ainsi qu'on voit le sacristain d'une église toujours regarder autour de l'autel si l'on n'y a point pris quelque chose, et qu'il a un grand soin de bien fermer les portes, de peur qu'on ne vienne dépouiller l'autel, de même, la pudeur des vierges est toujours aux aguets. S. Frs. de Sales.

La pudicité a principalement pour objet de réprimer les signes extérieurs des plaisirs défendus, comme les regards, les baisers impudiques ou lascifs ; la pudeur est l'horreur de ces mêmes plaisirs et la chasteté réprime les plus grossiers de ces plaisirs (2a 2ae, q. 151, a. 4).

Les sentiments de pudeur, que l'on peut aussi exprimer par le mot honte, détournent donc de tout ce qui conduira à une action malhonnête et, partant, font contracter à l'enfant l'habitude de la vertu.

Si la petite fille a grandi dans l'habitude de paraître partout dans un état de nudité des bras, des jambes, de la poitrine, elle a nécessairement perdu la pudeur ou le sentiment instinctif du mal auquel elle est exposée tôt ou tard. Charmot : *L'amour humain*, p. 261.

### **La Modestie**

La modestie en tant qu'elle se rapporte à la vertu de chasteté peut se définir : une vertu chrétienne, une disposition qui fait éviter habituellement tout ce qui est de nature à exciter en nous-mêmes et dans les autres la passion sexuelle. Elle ne se confond pas avec la pureté : elle en est la manifestation. Les actes que prohibe la modestie ne se déduisent pas d'une règle universelle. Cf. 2a 2ae, q. 168.

Le rôle de la modestie extérieure est de défendre la pureté contre toute atteinte, de conserver l'harmonie intérieure et la paix, en prévenant les tentatives qui peuvent être évitées ; son rôle social consiste à préserver la moralité publique. Six cents sociologues non chrétiens des Etats-Unis confirment ce dernier point en déclarant qu'une détérioration de la race s'ensuivrait, à brève échéance dans leur pays, s'il n'était pas porté remède au relâchement dans la réserve qui doit présider aux relations entre sexes différents.

La modestie a encore pour but de mettre en valeur la nature spirituelle de l'homme. Le but original du vêtement,

écrit Paulson, était en partie de protéger le corps, en partie de l'orner et de révéler l'importance sociale de celui qui le porte. Aussi la modestie proclame que l'homme est doué de prérogatives uniques qui font de lui *une personne*, c'est-à-dire une fin en soi, et non pas seulement un moyen de réaliser la fin de la race. Elle est l'affirmation pragmatique de la supériorité de l'esprit sur la matière, de l'âme sur le corps, de la beauté de l'âme, faite d'harmonie intérieure et de parfaite maîtrise de soi, sur la beauté physique; et pour le chrétien une profession publique du haut idéal de pureté apporté par le Christ, qui ne défend pas seulement les actes impudiques, mais les pensées troublantes et les désirs charnels.

Mais en même temps, ces précautions, que dicte la modestie, constituent l'humble aveu de notre déchéance originelle, de la faiblesse de notre volonté, du désordre radical qui existe entre les tendances supérieures et les instincts. Aussi la modestie chrétienne ne peut être comprise que par ceux qui sont conscients de nos destinées et de notre chute. *Nouv. rev. th.*, 1925, p. 396; *Ami du Clergé*, 1929, p. 119.

### Causes de l'immodestie chez la femme

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher, avant de terminer, quelles sont les causes qui ont amené la crise de l'immodestie que nous traversons. Ces causes sont multiples. Les unes sont intimes, aussi anciennes que le monde : inconsideration, légèreté, frivolité, goût, caprice, peur de paraître arriérée, désir d'attirer les regards. En résumé : vanité et respect humain, tristes suites du péché originel.

“D'autres facteurs sont plus cachés, plus réels et constituent vraiment ce que l'on peut appeler les causes secrètes de l'immodestie : intérêts de certains financiers et de certaines industries, propagande de l'immoralité, action néfaste des sociétés qui veulent la déchristianisation de la femme, le démon toujours actif pour favoriser ce qui peut perdre des âmes. Ces facteurs divers se réunissent, se concrétisent dans une société secrète que l'on nomme la franc-maçonnerie.”

Voici quelques détails.

Léon XIII parle de cette société qui s'est donné comme but de détruire, de fond en comble, toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes — qui employant à la fois l'audace et la ruse a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale, qui est devenue une puissance redoutable qui opprime depuis longtemps les nations et surtout les nations catholiques, qui embrasse dans ses filets la presque totalité des nations, qui exerce, en réalité, l'action la plus profonde, dans la vie législative et administrative des états. Et il trace au clergé du monde entier ses devoirs au sujet de cette société : "En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est." *Ency. Humanum genus*, 1884.

Pour obéir à cet ordre du Pape, examinons le programme de cette société infernale en ce qui concerne la mode féminine.. Il se résume en un mot : *Corrompre, et en premier lieu corrompre la femme.*

Il existe un auteur très bien renseigné sur les questions qui intéressent la vie des peuples. Après avoir publié, en 1910 *La conjuration anti-chrétienne*, livre qui a reçu d'approbation de Rome, Mgr Delassus a de nouveau publié en 1919 un ouvrage intitulé : *Les pourquoi de la guerre mondiale*. Or voici ce que nous y lisons (Livre 1, p. 59) : Le retour aux mœurs païennes est voulu par la franc-maçonnerie. Des instructions secrètes furent données au commencement du XIXe siècle aux membres de la Haute-Vente, pour arriver à corrompre la femme et, par cette corruption, "frapper l'Eglise au coeur."

Les textes ne manquent pas pour appuyer cette vérité. "Le Catholicisme n'a pas peur du stylet acéré, mais il peut crouler par la corruption, ne nous lassons jamais de corrompre. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc popularisons le vice dans les multitudes. Il faut qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des coeurs corrompus et vous n'aurez plus de catholicisme." Voilà un programme qui est clair, explicite, digne de la secte ; et cela n'est pas tout.



“Pour abattre le catholicisme, nous dit la franc-maçonnerie inspirée par Satan, il faudrait d’abord supprimer la femme. Mais ne pouvant supprimer la femme corrompons-la avec l’Eglise.” Il s’agit de transformer les âmes féminines, disait un jour Bienvenu Martin, ministre de l’Instruction publique en France, et il ajouta avec un accent de victoire : “Nous arrachons la femme au couvent et à l’Eglise.”

“La lutte des francs-maçons contre l’Eglise repose sur le raisonnement suivant : La corruption de la femme obtenue, c’est le monde entier qui cesse d’appartenir au Christ, car si la femme cesse de se respecter et de se faire respecter, il n’y a plus de morale possible selon l’axiome bien connu : l’homme fait la loi, mais la femme fait les mœurs.

Connaissant bien le but de la franc-maçonnerie, il faut encore savoir comment elle procède. Ici deux faits nous suffisent : il est incontestable que la mode féminine prend naissance à Paris, et qu’elle est lancée par la Haute Couture... Un modèle est-il créé, les quelques grandes conductrices de la mode l’ont-elles adoptée, le monde féminin s’émeut. L’Amérique cable pour être renseigné sur l’heure, les journalistes aux aguets photographient et décrivent, les maisons secondaires copient, les grands magasins, à leur tour copient les copies, et les bourgeoises modestes enfin supplient leur ouvrière de suivre la création de la mode. *Ami du Clergé*, 1930, p. 490.

Or, nous dit Drumont dans “La France juive”, les couturiers et les couturières sont presque tous d’origine juive : c’est un juif Dreyfus, qui est président de leur chambre syndicale, c’est lui qui est le grand ordonnateur de la mode (1).

---

(1) L. de Poncins a écrit deux livres : “Les Juifs maîtres du monde” et “La dictature des puissances occultes”. A la page 243 de ce dernier ouvrage, il traite de l’influence juive dans la franc-maçonnerie.

M. le ch. G. Panneton a publié un opuscule : “La franc-maçonnerie ennemie de l’Eglise et de la patrie”, Oeuvre des tracts, n. 255. Il nous rappelle que la catholique province de Québec compte 15000 francs-maçons et 93 loges, et que nous ne devons pas oublier que c’est la franc-maçonnerie qui a préparé et organisé la révolution sanguinaire de 1789, cuisiné les lois destinées à déchristianiser la France, abattu le pouvoir temporel du Pape, fait assassiner le roi du Portugal Carlos, organisé la révolution communiste qui a livré l’Espagne catholique aux mains sanguinaires de Staline, préparé la sauvage persécution qui a ravagé le

Voici maintenant comment les choses se passent. Les membres de cette chambre syndicale se réunissent en septembre et se disent : Qu'est-ce qu'on portera l'année prochaine ? La majorité adopte, pour ne parler que de la chaussure, le soulier pointu ; et voilà toute l'Europe condamnée au soulier pointu. Il y a 25 ans, une année s'écoulait avant que la mode de Paris arrivât en Italie, en Espagne. A présent, c'est la même semaine que les cordonniers, ou les chapeliers, ou les tailleurs de toute l'Europe, sur l'avis reçu de Paris, coupent les chaussures mettent les pieds au large ou en prison, arrondissent ou épignent les chapeaux, en font des melons ou des pommes de pin, étriguent ou élargissent les vêtements. Paris l'a voulu. Les Juifs l'ont voulu. La franc-maçonnerie l'a voulu.

A la place du soulier pointu, mettez la robe sans manches, la robe qui descend à peine aux genoux, les bas courts, et la conclusion demeure la même : Paris l'a voulu. Les Juifs l'ont voulu. La franc-maçonnerie l'a voulu.

Et, dernière conclusion, bien capable de faire verser des larmes amères : La femme, la jeune fille catholique et canadienne-française l'a voulu. Il faut avouer que certains magazines et des grands quotidiens de chez-nous ont fortement contribué à populariser les modes que la morale chrétienne condamne.

Aussi, une peine profonde envahit ceux qui réfléchissent et qui se demandent ce que deviendront chez nous les générations chez lesquelles la mode a éteint le sentiment de la candeur et de la pudeur en méconnaissant, en méprisant les lois de la modestie chrétienne ; les générations auxquelles on a inoculé le ferment des passions dévorantes et insatiables, et pour lesquelles on a renversé la barrière morale, sauvegarde de la pureté. Les résultats seront désastreux et effrayants.

---

Mexique durant 20 ans, fait assassiner Garcia Mereno, l'illustre chef d'état catholique de l'Equateur. Lire aussi R. Bergeron: *Le corps mystique de l'Antéchist*, p. 153, et *Relations*, 1941, p. 37.

Dans son intéressant ouvrage : *"Le Benedicite au 19e siècle"*. Mgr Gaume nous démontre que le tutoiement des parents par les enfants, si contraire aux traditions chrétiennes et françaises, a été imposé pendant la révolution de 1789, en vertu d'une loi portée par les sans-culottes, sous peine d'être "déclarés suspects et ennemis de l'égalité", c'est-à-dire sous peine de mort. Avec raison, le digne prélat se demande s'il est permis de perpétuer une formule qui accuse une pareille origine. Les parents chrétiens doivent donc défendre à leurs enfants de les tutoyer, selon la tradition chrétienne.

Femmes et jeunes filles qui lisez ces lignes, qui avez été élevées dans la religion catholique, écoutez le Christ qui vous prie par la voix de son Eglise : il vous demande de lui obéir, de vous faire ses apôtres en luttant contre les modes païennes, et en lui aidant à sauver des âmes. Il vous demande de vous dresser contre le flot corrompateur et d'être assez fières de votre foi pour ne pas craindre de l'affirmer courageusement par toute votre conduite et particulièrement par votre manière de vous vêtir.

Une terrible responsabilité pèse sur la conscience des filles et des épouses qui acceptent les modes réprouvées par les chefs spirituels, et des parents qui les permettent à leur foyer. *Malheur à celui par qui le scandale arrive*, a dit Jésus (Mat., 18, 7).

On peut encore signaler, dit une excellente Revue, parmi les causes de la décadence dont nous sommes les témoins attristés, l'indiscipline des jeunes, leur mépris de tout ce qui est traditionnel.

Mais, ajoute la même Revue, la cause profonde de l'immodestie actuelle doit être cherchée dans la perversion des idées elles-mêmes, dans la conception moderne de la vie, renouvelée du paganisme, en un mot dans le naturalisme contemporain qui proclame que la nature est bonne, ses instincts légitimes et le péché originel un mythe... Les modes immodestes, en effet, accusent dans une société une renaissance du paganisme. Ajoutons que le culte de la nudité, c'est la négation pragmatique de la beauté et de la supériorité de l'âme sur le corps. (1) *Nouvelle rev. th.*, 1925, p. 396.

---

(1) "La crise d'immoralité qui sévit sur les modes actuelles, a sa source profonde dans le naturalisme qui les inspire. Nos chrétiennes qui sacrifient à la mode, ne s'aperçoivent pas qu'elles donnent une approbation implicite à cette philosophie matérialiste qui aspire à devenir la religion des temps nouveaux, niant le dualisme de la chair et de l'esprit. Elles ne se doutent guère que le conflit qui se déroule sur le terrain de la modestie, est celui qui met aux prises deux civilisations et deux religions : la civilisation payenne et la civilisation chrétienne, la religion de l'athéisme et la religion de Jésus-Christ... Dans cette campagne contre la modestie chrétienne, se cache l'effort de Satan contre le Christ.

"En effet l'exaltation de la nature, c'est la négation pragmatique de la beauté et de la supériorité de l'âme sur le corps; la glorification de la chair et de ses instincts, c'est la négation de la chute originelle, qui a déchaîné cet antagonisme radical, si bien décrit par S. Paul, entre la chair et l'esprit,—et partant, c'est la négation d'une désobéissance à Dieu, souverain Maître et Seigneur... Bref, c'est la négation de nos dogmes, la négation de notre religion chrétienne." *L'Ami du Clergé*, 1929, p. 119.

Pour justifier le port d'un vêtement immodeste l'on dit souvent: "Je ne fais pas pire que les autres, elles sont toutes comme ça". Que penser de la valeur de cet argument?

D'abord, l'affirmation est trop générale. Il y a encore, Dieu merci, d'excellentes jeunes filles et de bonnes mères de famille, mais trop peu nombreuses, hélas! qui portent un vêtement modeste. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. (1)

Quant à l'argument lui-même, voici. L'Écriture sainte nous apprend qu'au temps de Noé toute la terre était remplie d'iniquité (Gen., 6, 13), et qu'au temps d'Abraham, le péché de Sodome était monté jusqu'à son comble (Gen. 18, 20). Les eaux du déluge, une pluie de soufre et de feu furent les châtiments infligés par Dieu pour punir les coupables et purifier la terre. Quelle valeur avait, à cette époque, l'argument de ceux et de celles qui refusaient de changer de conduite en disant: "Je ne fais pas pire que les autres?" La réponse, qu'il n'est pas nécessaire de formuler, devrait convertir toutes celles qui, de nos jours, essaient de justifier une conduite qui *cause leur perte éternelle et celle des autres*. Ce n'est pas l'opinion du nombre qui doit nous servir de règle pour notre vie, mais l'enseignement de l'Évangile et de l'Église du Christ.

Jeunes filles, épouses, mères de famille, réfléchissez bien que les modes actuelles renferment un triple péché: de désobéissance à l'Église, d'immodestie et de scandale. Écoutez l'Église et portez vos regards, vos aspirations vers les cimes du devoir et de la vertu. C'est là que Jésus et la Vierge sainte vous attendent.

Le mot de S. S. Benoit XV, déjà cité, doit vous inspirer toujours: la femme catholique est tenue "non seulement d'être honnête, mais encore de prouver son honnêteté par la façon de se vêtir."

---

(1) Tous se rappellent que lors de la visite du roi George VI, à Québec, en 1939, son épouse, la reine d'Angleterre, fut remarquée et admirée pour toutes ses qualités et d'une manière particulière pour la modestie de son vêtement. La même chose eut lieu quand notre gouverneur-général fit sa visite à Québec: la duchesse d'Athlone portait un vêtement modeste.

## Quelques livres



L'ÉCRITURE SAINTE.

LE CATÉCHISME DE TRENTE.

JOANNÈS : O femmes ! Ce que vous pourriez être.

MAILLOUX : Le manuel des parents chrétiens.

MGR TESSIER : Les femmes de bien—Tentations et tâches de femmes—Les puissances morales et surnaturelles des femmes.

KERN : Amalia Errazuriz, mère, ambassadrice et apôtre.

BERTHIER : Des états de vie chrétienne.—Le livre de tous.

VIE DES SAINTS pour tous les jours de l'année.

LEFÈVRE : Mission et vertus sociales de l'épouse et de la mère chrétienne.

H. DE PULLY : L'Éducation de la femme.

ELISABETH LESEUR : Journal et pensées de chaque jour.

COLETTE YVER : L'Église et la femme.

LEVACK : Collaboratrice de Dieu.

UNE MÈRE : Les grandeurs de la maternité.

CÉCILE JEGLOT : La jeune fille à l'école des saints.

PALAU : Le Catholique d'action.

PLUS : Face à la vie, pour jeunes filles.

J. DE MONTIGNY : Fernande.

ST. FRÈS DE SALES : Introduction à la vie dévote.

Et comme pour accomplir sa mission ici-bas tout homme doit connaître et aimer le Christ qui nous a révélé l'amour ardent de son cœur, afin de pouvoir être sauveur d'âmes, lisez "LA VIE DE JÉSUS-CHRIST", "LA VIE DE SAINTE MARGUERITE-MARIE" par Mgr Bougaud, et "L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST".

Si vous désirez vous former une petite bibliothèque, demandez à la librairie de l'"Action Catholique", à Québec, "A TRAVERS LES BEAUX LIVRES" par Mlle B. Gagnon.

# Table des matières



	<i>Pages</i>
La lutte pour la modestie .....	3

## I

### La voix des Papes et des Congrégations romaines.

S. S. Benoit XV .....	3
S. S. Pie XI .....	5
S. E. le Cardinal Pompili .....	5
S. C. des Religieux .....	6
S. E. le Cardinal Pompili .....	7
S. C. du Concile .....	7
S. S. Pie XII .....	8
Paroles très graves .....	9

### La voix de nos Evêques

S. E. le Cardinal Mercier .....	10
Les Evêques de Belgique .....	10
S. E. Mgr Quilliet .....	11
S. E. Mgr Cloutier .....	11
Lettre Collective .....	12
S. E. Mgr Roy .....	13
S. E. le Cardinal Rouleau .....	13
S. E. Mgr Brunault .....	14
S. E. Mgr Decelles .....	15

S. E. Mgr Courchesne .....	17
S. E. Mgr Lamarche .....	19
S. E. le Cardinal Villeneuve .....	20
S. E. Mgr Desranleau .....	22
Conclusion .....	22

## II

Devoir de conscience .....	23
Il faut agir .....	24
La fillette .....	25
La jeune fille, l'épouse, la mère .....	25
L'amour .....	27
Conscience délicate et générosité .....	28
Sages conseils .....	31
Le travestissement .....	32
La pudeur .....	35
La modestie .....	36
Causes de l'immodestie chez la femme .....	37
Quelques livres .....	43



# P R I E R E



“O Marie, Vierge immaculée, modèle de pureté, revêtez-nous du manteau de sainteté dont parle la liturgie. Faites que nous aussi, nous soyons purs, que nous sachions résister aux mauvais exemples, particulièrement sous le rapport des modes et des lectures pernicieuses.

“Faites qu’au contraire nous montrions le bon exemple, particulièrement par notre tenue, notre toilette et nos lectures, et que surtout nous évitions tout scandale. Nous vous offrons ces efforts, et par vous à votre divin Fils, en réparation des scandales qui se produisent malheureusement partout à l’heure actuelle, *même dans les milieux catholiques, et qui offensent si gravement la Majesté divine.*”

Le 3 juin 1924, Sa Sainteté Pie XI a accordé 300 jours d’indulgence à la récitation de cette prière.



## COURTE MEDITATION

J’ai une somme de bien à faire, d’amour à donner à Dieu, de dévouement à consacrer aux hommes ; une somme de pénitence à accomplir pour mes péchés ; une autre—indéfinie—pour les péchés des hommes ; une somme de prières à offrir au ciel, pour mon Père céleste ; un certain usage à faire de mon âme et de mon corps, de mes facultés et de mes membres, de mon temps et de mes œuvres, pour la gloire de mon Dieu et l’accomplissement de ses desseins. Voilà le plan qu’il me trace, voilà sur quoi je serai jugé. A ma dernière heure, il faudra pouvoir dire : *Père, j’ai achevé la tâche que vous m’aviez confiée* (Jean, 17, 4)... Tout est dit ; je serai saint.  
Mgr d’Hulst